

Mémoire, cognition et sciences humaines.

Dir. Céline Souchay (psychologie cognitive, CNRS, Université Grenoble-Alpe) et Isabelle Luciani (histoire, AMU)

Ouvrage publié avec le soutien du GDR 2013 Mémoire (CNRS, INSB/INSHS) et de l'UMR 7303 Telemme (AMU, CNRS)

Isabelle Luciani, Céline Souchay

Introduction. Construire un objet commun au croisement du social et du cognitif

PARTIE I

FAIRE DIALOGUER LES DISCIPLINES : UN ÉCHANGE HEURISTIQUE DES CATÉGORIES ?

Kourken Michaelian (Philosophie, Université Grenoble Alpes, PPL, EA 3699, IUF), Denis Perrin, Centre de philosophie de la mémoire, Institut de Philosophie de Grenoble, Université Grenoble Alpes

La métaphysique de la mémoire collective

Le concept de la mémoire collective joue un rôle important à la fois dans les sciences sociales, dans le cadre de recherches portant sur la façon dont les sociétés, les nations et d'autres groupes à grande échelle se souviennent de leurs passés, et en psychologie, dans le cadre de recherches sur la façon dont les couples mariés, les dyades parent-enfant et d'autres groupes à petite échelle se souviennent ensemble. A quel point faut-il prendre le concept au sérieux ? La mémoire collective est-elle une simple métaphore ? Ou bien est-ce que les groupes (du moins certains groupes) sont (du moins parfois) littéralement capables de se souvenir ? La première partie du chapitre développe une perspective critique sur la mémoire collective à grande échelle, en examinant trois études de cas : la consolidation collective (Anastasio et al. 2012), la pensée future collective (Szpunar et Szpunar 2015) et l'amnésie collective (Tanesini 2018). Elle soutient que, dans chacun de ces cas, le phénomène collectif en question est, à des égards fondamentaux, désanalogue au phénomène individuel auquel il est comparé. La deuxième partie du chapitre développe une perspective plus optimiste sur la mémoire collective à petite échelle, en soutenant qu'il est plus plausible que les systèmes de mémoire transactive (voir par exemple Harris et al. 2017) soient littéralement capables de se souvenir.

Lucrèce Heux (Université Grenoble-Alpes ; Swansea University), Céline Souchay (Laboratoire de Psychologie et NeuroCognition), Camille Caparos (Aix-Marseille Université, TELEMMe), Jeremy Tree (Swansea University), Anne-Marie Granet-Abisset (Laboratoire de Recherche Historique Rhône-Alpes), Rebecca Clifford (Durham University)

Étudier la mémoire collective en psychologie et en histoire : approches croisées

Depuis la fin du XX^e siècle, la notion de mémoire collective fait l'objet d'un vif intérêt dans les disciplines s'intéressant au fonctionnement de la mémoire des individus et à ses effets sur la façon dont des faits du passé sont rappelés en société. Le rappel d'événements passés interroge notamment dans les interactions qui peuvent se jouer entre les informations contenues en mémoire par un individu et les interférences de l'environnement social dans lequel cette personne évolue dans le temps.

Cette notion de mémoire collective fait cependant aujourd'hui encore débat au sujet de sa définition et des méthodes utilisées pour étudier ce phénomène. Cette contribution propose ainsi de mettre en regard les apports de deux disciplines intéressées par la mémoire au niveau individuel comme collectif, à savoir la psychologie et l'histoire. L'approche expérimentale développée notamment en psychologie a effectivement permis de mettre en évidence la convergence de récits de souvenirs d'un même événement par des individus faisant partie d'un même groupe, par exemple en mesurant l'influence de la conversation sur le rappel avec la comparaison d'un groupe ayant échangé sur le souvenir et un groupe n'ayant pas échangé; la méthode d'analyse de sources appliquée en histoire a quant à elle été employée dans une grande variété d'études s'attachant à déconstruire l'évolution et les usages d'une forme de récit d'un événement tel qu'il peut être promu dans l'espace public et au sein d'un groupe.

En faisant état des pratiques et des débats qui animent les études sur la mémoire collective en psychologie et en histoire, cette revue synthétique de la littérature de deux domaines peu souvent associés souligne ainsi la richesse d'une approche croisée, interdisciplinaire, pour continuer à investir le champ de la mémoire collective.

Giovanni Ciappelli (Histoire, Università di Trento)

Ego-documents des XVIII^e et XIX^e siècles et fonctionnement de la mémoire. Une tentative de réflexion.

Les textes dans lesquels l'individu laisse une trace écrite de ce qu'il retient de sa propre expérience sont autant de traces qui permettent d'expliquer, même au-delà des expériences directes des neurosciences, le fonctionnement de la mémoire humaine. Les textes produits à différentes époques et dans différents contextes nous permettent de saisir le fonctionnement de la mémoire individuelle dans le passé et dans différentes situations et cultures. Surtout, ils permettent d'enquêter et de comprendre sur la base de quels modèles des individus ou des groupes du passé se souvenaient de certaines choses, pour quelle raison ils devaient laisser une mémoire écrite de leur expérience, dans quelle mesure cette activité interagissait avec leur conscience. Cet essai tente, du point de vue de l'historien, d'expliquer à l'aide d'exemples comment l'analyse de documents individuels peut confirmer les processus modélisés par les neurosciences, mais surtout dans quelle mesure elle est capable de les intégrer.

PARTIE II

EXPÉRIMENTER LES CORPUS MÉMORIELS COMME ARTEFACTS COGNITIFS : UN INTÉRÊT POUR LA RECHERCHE ?

La mémoire écrite (des écrits quotidiens de type agenda ou journal, jusqu'aux textes autobiographiques), les représentations figurées de la mémoire (images fixes ou filmiques), la mémoire orale et les objets mémoriels sont autant de sources privilégiées des études historiques, anthropologiques et littéraires qui peuvent apparaître, sous l'angle de l'interdisciplinarité, comme une manifestation observable de la mémoire pour ainsi dire « hors du cerveau ». Y-a-t-il un intérêt à aborder ces corpus en termes d'artefacts mémoriels, donnant à voir des opérations cognitives singulières dans le contexte de collectifs historicisés ?

Anne Bérroujon (Histoire, LARHRA, UMR 5190, Université Grenoble-Alpes)

Encoder les lieux de mémoire : le testament et les codicilles de Lazare Meyssonier, médecin lyonnais, fin XVII^e siècle

Lazare Meyssonier est un médecin du 17^e siècle qui, comme nombre de ses contemporains, a laissé derrière lui des actes testamentaires. Sa singularité tient en ce qu'il a poussé à l'extrême sa volonté d'organiser sa mémoire : expédiant les clauses relatives à l'intercession divine et aux invocations religieuses, il s'est en revanche longuement arrêté sur les traces matérielles qu'il entendait laisser derrière lui. Vase, épitaphe, boîte de plomb, bibliothèque, armoire de pierre, maison et papiers sont les lieux dépositaires de sa mémoire. Des clés sont nécessaires pour accéder à certains d'entre eux. En ce sens, on peut mettre en rapport ses dernières volontés avec les théories médicales qu'il développe sur la mémoire dans les nombreux ouvrages qu'il a publiés, pour *in fine* interroger sa conception de la mémoire.

Isabelle Luciani (Histoire, UMR 7303 Telemme, AMU)

De l'obligation d'écrire à la construction d'un espace graphique de la mémoire : deux fausses ennemies face à la révocation de l'Édit de Nantes (Nyons, Genève)

L'affirmation d'une « culture de l'écrit » à l'époque moderne ne permet pas seulement l'émergence de nouveaux supports de stockage mémoriel, allégeant les dispositifs mnémotechniques complexes hérités de l'antiquité et du Moyen Âge. Elle ouvre aussi toute une part de la population en voie d'alphabétisation, peu concernée jadis par les très complexes « arts de la mémoire », à de nouveaux outils cognitifs, utilisant l'espace graphique de la page à la fois comme support textuel et comme support visuel, relayant sans doute des pratiques mal connues de la mémoire orale tout en s'appropriant de manière empiriques de nouvelles stratégies mémorielles, pour construire des lieux de mémoire qui sont aussi des répertoires de signification et d'action. L'exemple de deux femmes provençales issues d'une famille réformée, dont les destins bifurquent quand l'une s'exile en 1686 pour demeurer fidèle à sa foi tandis que l'autre se convertit au catholicisme et reste au pays, atteste de l'importance de ces nouveaux outils de maîtrise de la mémoire. Sans doute sont-ils médiatisés par des contextes historiquement situés, comme la valeur du témoignage dans la culture réformée. Ils n'en construisent pas moins une forme extériorisée de la mémoire, des schémas mentaux les plus intimes pour arriver à vivre ou à survivre, jusqu'à la formation complexe d'une véritable mémoire collective, avec ses oublis, ses non-dits, ses obsessions. Dans le cas des Brachet-Lafont, pour survivre, là aussi.

Jacques Guilhaumou (Sciences du langage, UMR Telemme)

Le philosophe et le cerveau. Quelques notes de lecture de Sieyès et la mémoire.

L'approche cognitive peut-elle apporter quelque chose aux SHS ? Qu'en est-il de la manière dont les sciences humaines abordent la cognition sociale à la confluence d'une science du social et d'une action politique ? Sieyès, l'un des plus célèbres législateurs de la Révolution française, est au centre de ce questionnement, dans la mesure où l'étude de ses manuscrits permet de l'aborder par un déplacement en apparence anachronique dans son corpus de travail. Nous disposons, dans les manuscrits de Sieyès, de « Bibliographies » datées des années 1767-1768, sous forme d'un projet de bibliothèque d'un jeune séminariste de 20 ans indiquant la liste des livres qu'il souhaite lire. Il s'y intéresse tout particulièrement aux « opérations de l'intellect humain, son objet, sa fin », en référence à Chrétien Thomasiaus, auteur de *Introductio in philosophiam aulican*, publiée en 1702 à Halle. Sieyès s'y interroge plus avant sur ce qu'il en est du statut cognitif du moi au regard du mécanisme du cerveau, et du rôle de la mémoire en la matière. Il accorde plus particulièrement une attention particulière au phénomène du visage humain appréhendé dans la signification même d'un ordre du moi.

Sophie Vallas (littérature américaine, LERMA, AMU)

Le déploiement graphique du « Livre de la mémoire » (L'Invention de la solitude, 1982) : la carte étoilée de Paul Auster

The Invention of Solitude, premier volume autobiographique de Paul Auster publié en 1982, avant les romans qui lui apportèrent le succès, contient deux textes : « Portrait of an Invisible Man », dédié à son père qui vient de mourir, et « The Book of Memory », un texte qui, écrit à la troisième personne par un sujet qui se désigne par la lettre « A. », mêle réflexions sur la littérature, la mémoire, l'identité et qui donne naissance à la nouvelle voix d'Auster, autrefois poète et essayiste. La mémoire y fait l'objet d'une réflexion sous forme de fragments, d'allusions à des penseurs qui ont tenté d'en imaginer le fonctionnement, et d'observations de la voix narrative elle-même. Or, les archives d'Auster contiennent, dans l'épais dossier consacré à *The Invention of Solitude*, un schéma complexe au format A4, sorte de carte écrite à la main. Au centre, le mot « Jew », d'où part tout un système de traits le reliant à de multiples autres mots, le tout formant une toile dense reflétant la structure complexe du texte tout autant qu'une sorte de carte possible de la mémoire personnelle, historique et littéraire du sujet en pleine reconstruction identitaire. C'est le fonctionnement de ce schéma cognitif dans la réflexion sur la mémoire que nous nous emploierons à étudier ici.

Anna Iuso (anthropologie, Università Sapienza di Roma)

Correspondances féminines après la chute de Ceausescu : une mémoire historique saisie sur le champ

Une réflexion sur le rapport qui s'établit entre sciences cognitives et sciences humaines sur le terrain des écritures autobiographiques ne peut pas se soustraire, tout d'abord, à une (quoique rapide) mise au point concernant 1. Le statut et la nature des écritures autobiographiques (l'écriture dont il est question est-elle destinée, au moment de la rédaction, à fixer une mémoire ? pour le sujet qui écrit ? ou bien déjà pour une publication, donc avec une nature

publique ?, etc) ; 2. L'analyse diachronique qui permet de voir, en parallèle, la conception de la notion même de mémoire et le canons des écritures qui devraient l'assurer et la transmettre. À partir de cette réflexion, cette contribution s'attachera à l'analyse d'un corpus de 334 lettres rédigées par 15 femmes : une française et quatorze femmes roumaines qui ont échangé des lettres (et des objets) entre 1990 et 1995. La correspondante française répondait ici à un appel du journal *Libération*, diffusant les adresses de roumains désireux d'entrer en contact avec des occidentaux. Tout ceci à une époque qui pratiquement ne connaissait pas encore internet. Situées dans un moment historique où se posaient les jalons d'une fracture culturelle (la chute du régime de Ceausescu et le passage de la société roumaine d'un régime autoritaire communiste au système démocratique et néo-libéral), ces 334 lettres ont enregistré les souvenirs de femmes, donc d'individus qui ne se connaissaient pas mais qui vivaient les mêmes événements historiques, dans différentes villes d'un même pays. À trente ans des événements, l'analyse d'un corpus destiné à faire face au présent (de l'époque) peut-elle engager une réflexion sur les mécanismes d'une mémoire collective ? Que disent aujourd'hui ces lettres et, dans la mesure du possible, la mémoire des femmes qui les ont rédigées ?